



Hagiographie et politique: l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130)

Armelle Coulbeaux-Le Huerou

► To cite this version:

Armelle Coulbeaux-Le Huerou. Hagiographie et politique: l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130). ATALA N°10 – Sciences et techniques, 2007, pp.209-220. halshs-03740821

HAL Id: halshs-03740821

<https://shs.hal.science/halshs-03740821>

Submitted on 2 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hagiographie et politique : l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130)

Comme nombre de ses contemporains occupant des fonctions de premier plan dans l'appareil de l'Église, Baudri, abbé de la puissante abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil (1078/1079-1107) avant d'être promu archevêque de Dol (1107-1130) ¹, est aussi l'auteur d'une œuvre littéraire. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut aujourd'hui encore une certaine, quoique toute relative, célébrité. Il est en particulier connu pour son œuvre poétique, composée pour l'essentiel lors de son abbatiat ligérien et dont la pièce maîtresse, un poème de 1 274 vers destiné à la comtesse Adèle de Blois, fille de Guillaume le Conquérant et sœur de Henri 1^{er} Beauclerc, a fait couler beaucoup d'encre ². Pour le reste, deux de ses œuvres en prose, datant cette fois de sa prélature doloise, ont contribué à assurer son renom, au moins auprès des médiévistes et de leurs lecteurs. La première, une *Historia Hierosolimitana*, qui réécrit une histoire anonyme de la première croisade, demeure fréquemment sollicitée par les historiens comme toutes les sources disponibles sur les croisades ³. L'autre, la première légende consacrée à Robert d'Arbrissel (ca 1045-1116), lui garantit depuis plusieurs années une grande actualité, puisque les ouvrages consacrés à l'«étonnant fondateur de Fontevraud», fort nombreux ces dernières décennies, ne peuvent se dispenser de recourir au témoignage de Baudri pour évoquer ce personnage qui défraya la chronique de son temps ⁴.

1. Bourgueil se situe dans l'arrondissement de Chinon, en Indre-et-Loire ; Dol-de-Bretagne dans celui de Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine.

2. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Carmina*, 2 vol., éd. et trad. du latin par Jean-Yves Tilliette, Paris, Les Belles Lettres, 1998-2002. Sur les éditions précédentes et l'intérêt suscité par la poésie de Baudri, *ibid.*, t. 1, p. XLVII-LIII. Sur le poème à la comtesse Adèle, Carmen (dorénavant, noté C.) 134, *ibid.*, t. 2, p. 2-43, suivi à son adresse d'un autre poème, C. 135, *ibid.*, p. 44-45.

3. *Patrologie Latine* (dorénavant PL), t. 166, col. 1057-1152. *Recueil des historiens des croisades* (dorénavant RHC), *Historiens occidentaux*, Paris, Imprimerie nationale, t. 4, 1879, p. 4-111. L'*Historia* sera citée sous le sigle HH et renverra à cette dernière édition.

4. Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage de Jean-Marc BIENVENU, *L'Étonnant fondateur de Fontevraud, Robert d'Arbrissel*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1981. Sur la fortune historiographique et littéraire de Robert d'Arbrissel, voir DALARUN Jacques, « Fortune institutionnelle, historiographique et littéraire de Robert d'Arbrissel », in DALARUN Jacques (dir.),

La figure de Baudri, quant à elle, demeure relativement méconnue, car on s'est moins intéressé à l'abbé puis archevêque qu'aux événements et aux personnages dont il conserva le souvenir. On sait toutefois qu'en tant qu'abbé de Bourgueil il fut actif et influent, mêlé de près aux affaires ecclésiastiques et politiques de son temps. S'il semble s'être impliqué à mettre en œuvre les principes définis par la papauté dans le cadre de la réforme dite « grégorienne », il se signale cependant par une attitude ambiguë, puisqu'il se rendit notamment coupable d'une tentative de simonie, pratique dûment condamnée par Grégoire VII (1073-1085). C'était à la Noël 1098 et il s'agissait d'acheter au roi Philippe I^{er} (1060-1108) le siège épiscopal d'Orléans. Un rival plus fortuné l'emporta et Baudri dut venir à résipiscence — ainsi qu'en témoignent deux poèmes adressés au légat pontifical Amat d'Oléron⁵. Par là, l'abbé de Bourgueil pourrait être considéré comme le type même du prélat grégorien tel qu'on l'observe à la charnière des XI^e et XII^e siècles. Il se tient à cheval entre deux mondes : celui dans lequel il est né et a été formé, empreint de pratiques qu'on condamne dorénavant, et celui que promeut Rome, en s'appuyant précisément sur ces moines issus de l'ordre ancien mais qui, par conviction ou opportunisme, lui sont acquis — jusqu'à un certain point. Ainsi en fut-il de Baudri qui, en 1107, se vit promu archevêque de Dol dans le but « d'éradiquer les iniquités et impiétés » des contrées bretonnes pour le compte de Rome⁶, en insufflant l'esprit d'une réforme qui peinait à s'y imposer. Mais, alors que grâce à de nombreuses sources (diplomatiques, narratives et poétiques), la carrière de Baudri abbé est relativement bien connue, il est beaucoup plus malaisé de saisir le déroulement de son archiépiscopat dolois.

Une fois réunis, les quelques actes épars de sa prélature ne permettent guère de discerner les options politiques et ecclésiologiques de l'archevêque de Dol, ni *a fortiori* ses convictions. Ce n'est qu'en les rapportant aux œuvres qu'il composa au cours de cette période, et plus particulièrement à ses œuvres hagiographiques, qu'il concevait comme l'expression de sa fonction ecclésiastique, qu'on y parvient. Grâce à ces textes qui en sont l'expression, et dans une certaine mesure, une des réalisations majeures, s'éclaire un archiépiscopat moins commun qu'il n'y paraît.

Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'Ouest de la France, actes du colloque de Fontevraud, 13-16 décembre 2001, Turnhout, Brepols, 2004, p. 293-322, et, en dernier lieu la bibliographie en fin du volume de DALARUN Jacques, GIORDANENGO Geneviève, LE HUÉROU Armelle, LONGÈRE Jean, POIREL Dominique, VÉNARDE Bruce L., *Les Deux vies de Robert d'Arbrissel fondateur de Fontevraud. Légendes, écrits et témoignages*, Turnhout, Brepols, 2007.

5. L'anecdote est contée en détail par YVES DE CHARTRES, *Correspondance*, éd. et trad. dom Jean Leclercq, Paris, Les Belles Lettres, 1949, t. I, ep. 65, p. 288-289. L'intégralité de la lettre se trouve p. 282-291. Les deux poèmes à Amat d'Oléron sont les C. 146 et 147 (*Carmina*, op. cit., t. 2, p. 56, notes *ad loc.*, p. 228).

6. C'est en effet le légat pontifical, Gérard d'Angoulême, qui ordonne Baudri en Noël 1107, ainsi qu'en fait mention la lettre adressée aux suffragants, au clergé et au peuple de Dol par le pape Pascal II (1099-1118). Voir *PL*, t. 163, col. 252D-253B (« *ut praedictas iniquitates et impietates vestras excludere partibus posset* »).

Ce que nous apprennent les sources documentaires est en effet assez lacunaire et même les circonstances de la nomination de Baudri sur le siège de Dol nous échappent en grande partie. On sait, par la correspondance d'Yves de Chartres, que l'abbé de Bourgueil, alors âgé de plus de soixante ans, fut élu par défaut: au départ, on lui avait préféré un certain Vulgrin, chancelier de la cathédrale de Chartres qui, avec l'appui de ce même Yves, refusa. De son côté, Baudri était sans doute particulièrement recommandé par ses relations avec l'abbé de Saint-Florent de Saumur, Guillaume de Dol (1070-1118)⁷, le fils aîné du seigneur de Dol-Combours, Rivallon I^{er}, et frère de Jean I^{er}. Ce dernier, *dominus* de Dol et avoué de son église, devenu veuf, se fit moine à Saint-Florent vers 1079 et occupa le siège épiscopal de Dol vers 1087-1093⁸. On notera avec intérêt que Baudri a composé pour lui une épitaphe, le *carmen* 25, dans lequel il évoque son futur siège épiscopal en termes de «siège métropolitain» (*metropolitana sedes*)⁹ et que nombre des évêques qui précèdent Baudri sur le siège de Dol le doivent très certainement à l'abbé Guillaume. Certes, au vu des sources pontificales citées plus haut et du récit que fait Baudri de son arrivée en Bretagne, cette nomination traduit une volonté de mettre au pas une province bretonne considérée par les contemporains comme réfractaire à la mise en œuvre des principes de la réforme grégorienne, car en dépit d'un renouvellement partiel de l'encadrement ecclésiastique et d'initiatives aristocratiques locales, les nouvelles orientations définies par Rome y rencontrent toujours de nombreuses oppositions, au moins de fait. Pour sa part, Baudri, quoique bien conscient du rôle qui lui est imparti, y voit aussi le moyen d'échapper à une situation calamiteuse à Bourgueil. Toutefois, si l'on en croit la relation rétrospective qu'il fait aux moines de Fécamp de ses débuts en Bretagne, il se heurte lui aussi à des obstacles. Très rapidement «vaincu par le barbare méphitisme de la terre maritime», il a dû renoncer à œuvrer «en vain» à en «dépierrer les champs» et y «planter des oliviers» pour, «rouge de honte, lever la voile vers l'Angleterre», puis, de là, gagner la Normandie. Les métaphores horticoles qui structurent tout ce passage célébrant les grands lieux de la chrétienté par rapport auxquels Baudri définit la Bretagne invitent à comprendre que, fort de ses compétences d'ancien

7. Les relations entre l'abbé de Bourgueil et celui de Saint-Florent sont attestées à plusieurs reprises, par exemple: RAMACKERS Johannes, *Papstturkunden in Frankreich. Neue Folge*, t. 5. *Touraine, Anjou, Maine und Bretagne*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1956, p. 77-78; *Cartulaire du chapitre de Saint-Laud d'Angers (actes du XI^e et du XII^e siècles)*, éd. Adrien Planchenault, Documents historiques sur l'Anjou, t. 4, Angers, 1903, p. 19-20; plus encore, une charte inédite (archives départementales d'Indre-et-Loire H 24, n° 27); enfin, il vaut la peine de signaler que, à son retour de Rome où il est allé chercher le *pallium* (insigne de sa fonction d'archevêque), Baudri s'arrête à Saint-Florent pour y confirmer toutes les possessions de l'abbaye dans son diocèse (archives départementales du Maine-et-Loire [désormais ADML], H 3713, cité dans PL, t. 166, col. 1211-1214).

8. GUILLOTET Hubert, «Bretagne et papauté au XI^e siècle», in GROSSE Rolf (dir.), *L'Église de France et la papauté, (X^e-XIII^e siècle)*, actes du colloque historique franco-allemand de Paris, 17 au 19 octobre 1990, Bouvier, Bonn, 1993, p. 279. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Carmina*, notes au C. 25, t. I, p. 174-175.

9. C. 25, t. I, p. 45 et v. 5.

«jardinier» de Bourgueil, il a voulu fertiliser la terre bretonne en la débarrassant de ce qui nuisait à l'enracinement du nouvel ordre ecclésial (la «dépierrier» dit-il), qu'il a essayé d'y introduire («planter des oliviers») les nouvelles règles imposées par Rome ¹⁰. Si le lecteur du ^{xxi}^e siècle est bien en peine de saisir quel(s) épisode(s) précis recouvre cette évocation — transparente pour ses destinataires —, il peut tout de même être certain que s'exprime également ici la déception qu'a dû affronter l'archevêque de Dol en découvrant la réalité morale, religieuse mais aussi politique de son *archiepiscopatus*.

Car celui qui aurait dû être la «si grande étoile ¹¹ » par laquelle, selon son ami l'abbé Pierre de Maillelais, le «peuple barbare et depuis longtemps enseveli sous les ténèbres de l'ignorance ¹² » (autrement dit les Bretons) devait se réjouir d'être illuminé, est bien un archevêque en butte à l'hostilité de ses ouailles et, surtout, sans grande autorité. Il n'a manifestement qu'une influence très locale, presque circonscrite aux limites de son seul diocèse de Dol, ne paraît qu'en une seule occurrence dans l'entourage du duc de Bretagne — et encore est-ce quelques mois après son entrée en fonction et à la cour épiscopale de Rennes, auprès de son ami et maître en poésie l'évêque Marbode, ancien archidiacre d'Angers ¹³. Il semble d'ailleurs n'être jamais intervenu dans les affaires des grandes abbayes bretonnes qui remportent la faveur du duc Alain IV Fergent (1084-1115), d'Ermengarde son épouse, et, plus tard, de leur fils, le duc Conan III (1115-1148). Ces derniers ne s'en remettent à d'autre autorité ecclésiastique que celle de l'archevêque de Tours, le métropolitain historique de la Bretagne, et semblent tenir celui de Dol dans une complète indifférence. C'est qu'en ce début de ^{xii}^e siècle, être «métropolitain des Dolois», c'est être *de facto* à la merci de quatre suffragants, dont la fidélité de deux seulement est à peu près assurée, les évêques de Saint-Brieuc et Tréguier ¹⁴ ; ce n'est pas être «métropolitain des Bretons», mais seulement

10. L'*Epistola ad Fiscannenses* (Lettre aux religieux de Fécamp) qui est ici notre source a été écrite longtemps après et fourmille de renseignements, livrés comme en passant et malheureusement non datés, sur l'abbatit de Baudri, le début de sa prélature doloise et trois de ses séjours en Normandie. Édité (mal) sans titre par Arthur Du Monstier, *Neustria Pia*, Rouen, 1663, p. 227-233, elle est reprise dans PL, t. 166, col. 1173-1182, sous le titre *Itinerarium siue Epistola ad Fiscannenses*.

11. HH, p. 8 (lettre de Pierre de Maillelais à Baudri) : «*Deo amabilis terra Britanniae, tanti sideris illustrata coruscationibus* ».

12. Ibid. : «*Visitando [...] plebem barbaricam diuque sub ignorantiae tenebris sepultam, incomparabili thesauro ditavit* ».

13. ADML H 1242, n° 2, édité par Hubert GUILLOT, *Les Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, thèse de droit, université Paris II, 1973, t. 5, acte n° 110, p. 343-345. Sur les relations entre Marbode et Baudri, outre leurs fréquentes rencontres à l'époque ligérienne, on peut se reporter au C. 86 de Baudri (*Carmina*, op. cit. t. 1, p. 82-83 et notes ad loc).

14. Par exemple : 1) Dom Hyacinthe MORICE, *Mémoires pour servir de Preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne*... Paris, t. 1, 1742, col. 740 : «*Radulfus [...] juratus dixit, quod cum esset de mensa archiepiscopi Dolensis Baldrici vidit eum habentem duos episcopos suffraganeos Trecorensem et Briocensem, ita quod venebant ad mandatum ipsius, sicut ad mandatum metropolitani sui* » [= « Raoul jura sous serment que, lorsqu'il était de la mense de l'archevêque

métropolitain de la partie septentrionale de la Bretagne, que tient la branche cadette de la maison ducale, représentée par Étienne, le comte de Lamballe et Guingamp, également comte de Richmond. Comme nombre de seigneurs bretons (parmi lesquels beaucoup sont originaires de la région de Dol) qui ont participé à Hastings, ce dernier est possessionné en Angleterre et à ce titre vassal d'Henri I^{er} Beauclerc, lequel est également, à partir de 1106, duc de Normandie. Or c'est dans son entourage immédiat que Baudri se trouve en mars 1112/3 à Avranches, cité en tête de la liste des témoins lors de la donation de la forêt de Savigny, avant même l'évêque d'Avranches et les barons du roi anglo-normand¹⁵. Mais plus jamais nous ne le retrouverons, en tout cas dans les sources à notre disposition, en si noble compagnie.

Ainsi, ce que chartes, notices, actes conciliaires et correspondance pontificale révèlent de l'archiépiscopat de Baudri ressemble à un puzzle dont ne subsistent que quelques pièces isolées : autant dire qu'il est impossible de se faire une idée de la cohérence de l'ensemble. En outre, à partir de 1123, Baudri semble disparaître de la scène ecclésiastique et politique de son temps, pour ne réapparaître qu'en décembre 1129, soit un mois avant sa mort, en Normandie, dans les enclaves que Dol possède en Basse-Seine¹⁶. Les 6 et 8 décembre 1129, il accomplit les ultimes actes de sa prélature en célébrant la dédicace des églises de Saint-Samson sur la Risle et de Saint-Laurent des Marais¹⁷ ; il meurt en janvier de l'année suivante et est inhumé, tout près, à l'abbaye normande de Préaux. Nous avons bien encore le témoignage de l'historien normand Orderic Vital (1075-1142), mais, malheureusement, il ne s'agit que d'un aperçu général, en forme d'éloge funèbre qui plus est¹⁸. Si nous apprenons que l'archevêque de Dol, pour fuir la « perversité » de Bretons « sauvages » (*indomiti*) et « dérégles » (*exleges*), cherchait refuge dans les

de Dol Baudri, il vit qu'il avait deux évêques suffragants, ceux de Tréguier et de Saint-Brieuc, si bien qu'ils venaient à son ordre comme à celui de leur métropolitain » ; 2) *ibid.*, col. 743 « *Guillelmus Poterate juratus dicit quod vidit Baldericum Dolensem archiepiscopum habentem sibi quatuor episcopos sibi suffraganeos: episcopum Santi Pauli de Leoneo, episcopum Briocensem, Trecorensem et Macloviensem, de quibus duos amisit tempore suo* » = « Guillaume Poterate jura sous serment qu'il vit Baudri, archevêque de Dol, avoir avec lui quatre évêques suffragants : l'évêque de Saint-Pol de Léon, l'évêque de Saint-Brieuc, [ceux] de Tréguier et de Saint-Malo, dont de son temps il en perdit deux ».

15. VAN MOOLENBROEK Jaap, *Vital l'Ermite, prédicateur itinérant fondateur de l'abbaye normande de Savigny*, *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, t. 68, mars 1991, pièces n° 3, p. 260-263 et n° 11, p. 274-276.

16. Sur la configuration éclatée du diocèse de Dol, majoritairement constitué d'enclaves dans d'autres diocèses, voir Hubert GUILLOT, « Les origines du ressort de l'évêché de Dol », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 54, 1977, p. 31-68.

17. Actuellement Saint-Samson-de-la-Roque, dans le canton de Quillebeuf-sur-Seine, dans l'Eure, et Le Marais-Vernier, à moins de 2 km de Saint-Samson-de-la-Roque. Pour ces renseignements et la date de sa mort, voir l'épithèque de Baudri, relevée par dom Bousquet et dont on trouve le texte dans TILLIETTE, Jean-Yves, *op. cit.* t. I, p. X, n. 25.

18. ORDERIC VITAL, *Historia Ecclesiastica*, IX, 18, in CHIBNALL Marjorie, *The Ecclesiastical History*, Oxford, 1975, t. 5, p. 188-191, pour l'ensemble du passage consacré à Baudri.

enclaves normandes de Dol (qui relèvent de sa juridiction), de même que dans les grandes abbayes du duché normand (ce qui est moins attendu), aucun point de repère chronologique ne permet de dater et de circonscrire ces séjours. Il semble toutefois que c'est spécialement à compter de 1123 que Baudri choisit effectivement de se retirer en Normandie. Son absence lors de tous les grands conciles est frappante et, surtout, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, pouvaient encore le maintenir dans une contrée qu'il abhorre ne sont plus : Guillaume de Dol, l'abbé de Saint-Florent de Saumur, est mort en 1118 et, depuis, Baudri a eu à souffrir de démêlés avec l'abbaye saumuroise¹⁹; vers 1120, il a perdu deux de ses quatre suffragants, l'un de ces dissidents, l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, Galon (mort en 1129) étant un ami très proche²⁰; l'évêque de Rennes, Marbode, le maître et ami, vient de mourir. Si l'on ajoute qu'il a déjà été suspendu une fois de ses fonctions à cause d'un conflit avec un de ses chanoines, que le nouvel archevêque de Tours, Hildebert de Lavardin (1125-1133), est résolu à faire disparaître l'aberration institutionnelle que représente l'*archiepiscopatus* de Dol et que Baudri, alors très âgé, a déjà pris des dispositions pour que son neveu lui succède, on est tenté d'assimiler la disparition de Baudri dans les sources à une retraite normande, de laquelle il ne sortirait que pour s'occuper d'affaires relevant de sa juridiction en Normandie.

C'est ici justement qu'interviennent les pièces hagiographiques écrites par l'archevêque de Dol ; des pièces qui complètent heureusement la documentation diplomatique, voire y suppléent, et ainsi permettent à la fois de conforter et nuancer ces hypothèses. En tous les cas, elles révèlent au minimum que l'archevêque de Dol était plus enclin à exercer sa charge dans les lettres et en Normandie que « sur le terrain » et en Bretagne. En quittant son abbaye ligérienne, Baudri a renoncé à la muse profane qui inspirait ses *carmina*, pour s'illustrer dans la composition de plusieurs textes en prose. Outre l'épître évoquée plus haut ainsi qu'une lettre de direction spirituelle adressée à un certain Pierre de Jumièges²¹, il compose à cette période son *Historia Hierosolimitana*, dont la rédaction semble se situer au tout début de

19. Voir le privilège en faveur de Saint-Florent de Saumur, *Livre d'Argent* (ADML H 3714), f^{os} 79v^o-80v^o (édité et traduit dans notre thèse à laquelle nous nous permettons de renvoyer : *Baudri, archevêque de Dol et hagiographe [1107-1130] : édition, traduction et commentaire de quatre textes hagiographiques en prose*, thèse d'histoire, université Rennes 2, 2006, t. 2, pièce n° 14, p. 663-666).

20. Le premier acte conservé de l'épiscopat de ce dernier date de 1108, mais il n'est pas sûr que cet ancien moine de Saint-Florent de Saumur (puis prieur de l'abbaye de Saint-Gondon, dépendance de Saint-Florent) ait pris ses fonctions seulement à compter de cette date. Il est en revanche certain que, pendant un temps, les deux prélats furent très proches. Les termes chaleureux des *carmina* 193 et 252 font de lui un « ami incomparable qu'un immense amour lie et unit à [Baudri] » (C. 193, t. 2, p. 113-116, v. 3-4) et, surtout, ainsi que l'a relevé Jean-Yves Tilliette, un des correspondants majeurs de ce dernier, « en ce qu'il est [un de ceux auxquels] notre auteur dévoile avec le plus de sincérité la nature de son projet poétique » (t. 1, p. 275).

21. TILLIETTE Jean-Yves, « Une lettre inédite sur le mépris du monde et la componction du cœur adressée par Baudri de Bourgueil à Pierre de Jumièges », *Revue des études augustinienes*, t. 28, 1982, p. 257-279.

son archiépiscopat, et, après 1112, des textes spécifiquement hagiographiques, c'est-à-dire « consacrés aux saints »²², soit trois biographies de saints ou *vitae* et deux textes consacrés à des reliques. Le plus connu d'entre eux est, on l'a dit, la première vie du fondateur de l'abbaye de Fontevraud, Robert d'Arbrissel, adressée vers 1119 à l'abbesse Pétronille (1115-1149) qui lui en a passé commande, ainsi qu'aux moniales de Fontevraud. À des dates indéterminées mais sans doute postérieures, il composa aussi deux remaniements de *vitae*. La première, une *Vie du bienheureux Hugues*, archevêque de Rouen et patron de l'abbaye de Jumièges, est une réécriture effectuée à l'intention et à la demande des moines de Jumièges et de leur abbé Urson (1101-1127)²³. Quant à la seconde, une *Vie de saint Samson*, qui célèbre le fondateur, patron et premier archevêque de Dol, c'est la réécriture d'une vie carolingienne que Baudri aurait entreprise pour des raisons essentiellement stylistiques²⁴. Les deux autres textes hagiographiques, ceux qui se rattachent à des reliques, ont également été écrits de sa propre initiative, notamment, dit Baudri, pour leur éviter de sombrer dans l'oubli qui guette ce qui n'est pas « confié aux lettres ». Composé peu après 1112, sans qu'on sache précisément quand, l'un est un récit de translation de relique, genre à part entière destiné entre autres à authentifier la nature sainte des reliques et à légitimer leur présence dans le sanctuaire qui les possède²⁵. La tradition manuscrite l'a transmis sous l'intitulé *Relation sur l'écu et le glaive de saint Michel* et il rapporte le récit que Baudri a entendu du prieur du Mont-Saint-Michel sur l'origine et l'histoire d'une épée et d'un bouclier miniatures, reliques archangéliques soi-disant conservées depuis longtemps au Mont²⁶. L'autre, des *Miracles de saint Valentin*, est encore destiné aux moines de Jumièges et sa date de rédaction se situe vers 1120, moment où l'église paroissiale de Jumièges est dédiée à ce même Valentin. Il se présente comme l'enregistrement des traditions orales qui circulent à l'abbaye sur la translation du chef de ce saint de Rome à Jumièges et les miracles qu'il accomplit à Jumièges²⁷.

22. PHILIPPART Guy, « Introduction », in PHILIPPART Guy (dir.), *Hagiographies*, Turnhout, Brepols, 1994, t. I, p. 13.

23. *Vita Beati Hugonis*, édition à la fois lacunaire et interpolée dans PL, 166, col. 1163-1172. Nous renvoyons ici à l'édition établie dans LE HUÉROU Armelle, *op. cit.*, t. I, p. 261-279, en citant dorénavant le texte sous le sigle VBH.

24. *Vita sancti Sansonis*, (dorénavant VSS). Seule édition : *ibid.*, p. 345-408.

25. Sur le genre du récit de translation, voir HEINZELMANN Martin, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979.

26. *Relatio de scuto et gladio sancti Michaelis* (dorénavant DSG). Il a été édité partiellement dans Eugène ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, Rouen, A. Le Brument, 1872, t. I, p. 137-146. Nous nous référons ici à l'édition donnée dans LE HUÉROU Armelle, *op. cit.*, t. I, p. 161-167.

27. *Miracula sancti Valentini* (dorénavant MSV), édités sous le titre *Acta translationis capituli S. Valentini martyris Gemmetum in Gallia* dans les *Acta Sanctorum*, t. 2, Febr., p. 758-763 et repris dans PL, 166, col. 1153-1161. L'édition à laquelle nous nous référons ici, est donnée dans LE HUÉROU Armelle, *op. cit.*, t. I, p. 211-225.

On le voit, à l'exception de la *Vita S. Samsonis*, dont les destinataires ne sont pas identifiables au premier coup d'œil, la production littéraire de Baudri est majoritairement et explicitement orientée vers l'extérieur de la Bretagne dont il s'honore pourtant dans tous ses textes d'être l'archevêque ou le métropolitain de Dol. Plus encore, si l'on peut rattacher la première *vita* de Robert à la période ligérienne de Baudri, la place occupée par les textes « normands » n'en demeure pas moins prépondérante puisque le duché voisin apparaît comme le destinataire privilégié de l'archevêque de Dol à travers les trois grands sanctuaires que sont le Mont-Saint-Michel (un texte), Jumièges (trois textes) et Fécamp (un texte). Enfin, si l'on s'en tient aux seuls textes hagiographiques, leurs modalités et circonstances de composition indiquent clairement que pour leur auteur, ils s'inscrivent dans l'exercice même de sa fonction d'archevêque. Car cette production hagiographique coïncide avec les années doloises et, dans tous les cas, Baudri a soin de préciser que c'est au titre d'archevêque de Dol qu'il a été sollicité ou prend la plume. C'est là en somme une expression des prérogatives, droits ou devoirs, qui lui incombent. Il est par exemple en son pouvoir et de son devoir de valider et d'officialiser un culte en garantissant l'authenticité de reliques par sa présence ou sa souscription au bas d'une pièce diplomatique, notamment dans un diocèse qui n'est pas le sien. C'est presque exactement ce qu'il prétend faire en composant ses *Miracula S. Valentini*, si l'on en croit un passage du bref exorde :

Moi, prêtre de la sainte Église de Dol en qualité d'évêque métropolitain, [...] Baudri, payant de retour la relation exacte des moines de Jumièges à la mesure de mon autorité, j'ai mis tout mon soin à consigner ce que j'ai entendu dire sur la translation du chef de Valentin ²⁸...

Tout y est : la dignité de métropolitain, la mention de « l'Église de Dol », ressortissant à une province étrangère à celle des moines de Jumièges, l'autorité dévolue par sa dignité qui lui permet de valider le récit, lequel retraçant l'invention, la translation et les miracles du chef de saint Valentin, en atteste par ricochet l'authenticité et officialise le culte de cette relique à Jumièges. Il y a là une indéniable conscience du pouvoir institutionnel que délègue la fonction d'archevêque, accompagnée du sens du devoir. Baudri lui-même a été témoin d'un miracle accompli par la vertu du saint ²⁹, et l'absence de texte à même d'authentifier la relique et de publier les vertus de saint Valentin a manifestement heurté sa piété, ainsi que le suggère l'affirmation sentencieuse dans laquelle il « criminalise » en quelque sorte le silence écrit des moines :

Il est impie de se taire à propos de Valentin, il est pieux de parler de Valentin. Il faut convaincre de silence et d'ingratitude impies, ceux — et surtout les siens — qui voient ces miracles et d'autres et qui se taisent, qui dissimulent la gloire de Valentin, que Dieu amplifie, qui déprécient celui que Dieu recommande publiquement.

28. MSV, I.

29. *Ibid.*, 10.

Heureusement, à ces moines il reste encore la possibilité de ne pas dépasser le stade de la simple accusation et d'échapper à une condamnation: «Qu'ils réparent donc leur faute et parlent, qu'ils ajoutent les écrits aux écrits, car le souverain créateur ne cesse d'ajouter les miracles aux miracles³⁰». Il en va de même pour la *Relation* consacrée au bouclier et à l'épée de l'archange Michel, récit prétendument composé spontanément par l'archevêque et dont la véritable ambition est de promouvoir l'introduction d'un nouveau culte. Le dispositif littéraire s'appuie cette fois doublement sur l'autorité de l'auteur pour garantir et authentifier le récit (qui n'est en réalité que la réécriture et l'aménagement d'un texte d'origine égyptienne³¹) et, par ce biais, attester l'authenticité de ces curieuses reliques archangéliques miniatures. Ces dernières, sans doute tout juste inventées, au moment de l'incendie qui ravagea le Mont en 1112, paraissent susciter une grande défiance, même au sein de la communauté. Il faut dire qu'elles sont dépareillées et ressemblent à des jouets d'enfant, ce qui ne correspond pas vraiment à l'image qu'on se fait de l'archange, unanimement célébré comme un prince guerrier, le «prince de la milice céleste». En outre, leur provenance inconnue et leur récente apparition sur un autel du sanctuaire ne doivent pas faciliter l'adhésion crédule et l'enthousiasme collectif. Sur le plan littéraire, Baudri fait du soi-disant témoignage du prieur — lui-même, bien sûr, dépositaire de fort anciennes traditions orales et écrites de l'abbaye — un récit de translation en bonne et due forme qu'il introduit et conclut par son propre témoignage d'archevêque de Dol: «Ces choses, moi, Baudri, évêque indigne, je les ai entendues de la bouche du révérend prieur et je ne pouvais qu'y croire». Puis il poursuit: «car des choses analogues, il y en a dont j'ai seulement entendu parler, et d'autres dont j'ai entendu parler et que j'ai vues», après quoi il énumère les cas exemplaires de la Manne, du fragment de manteau archangélique conservé au Monte Gargano et de la sainte ampoule de Reims, avant de conclure:

Or, Manne, manteau, ampoule et autres objets du même genre que je ne saurais dénombrer, je sais qu'ils sont réels, mais j'ignore qui les a produits. Mais je confesse que Dieu a pu et peut faire cela, car il est tout-puissant, lui au regard de qui je considère que rien n'est vieux, rien n'est nouveau, rien n'est passé, rien n'est à venir. Pour l'écu et le glaive miniatures dont il s'agit, je les compte au nombre de ces objets, mais — que Dieu soit indulgent — je le dis hardiment et sans rougir: j'ignore ce que j'ignore³².

Ainsi, en plus de se présenter comme un témoin compétent qui a vu les reliques et entendu le récit du témoin digne de foi qu'est le prieur, il développe

30. *Ibid.*, 12.

31. LAPORTE Jean, «L'épée et le bouclier dits de Saint Michel», in *Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel*, Paris, P. Lethielleux, 1967, t. 2, p. 397-410 et LE HUÉROU Armelle, «Essai de reconstitution de l'histoire des armes miniatures de saint Michel depuis leur introduction au Mont jusqu'à leur disparition», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 110, 2003, p. 157-187.

32. DSG, 10.

des arguments qui s'appuient sur la seule autorité que lui confère son ministère.

Par là, ces textes s'apparentent aux actes diplomatiques que dicte l'archevêque de Dol, revêtus qu'ils sont d'un même caractère officiel : dans les deux cas, ce sont des pièces argumentatives et à valeur probatoire, qu'on peut produire si besoin est. Dans les deux cas encore, Baudri recourt à la prose rimée, dont le statut « d'instrument de communication institutionnel » en ce début de XII^e siècle est bien attesté ³³. Dans les deux cas enfin leur est assignée une même fonction de transmission et de conservation d'une *memoria*. L'hagiographie est donc bien une des expressions de sa fonction ecclésiastique. Bien plus, en servant les intérêts d'un public choisi et en affirmant dans les textes une dignité métropolitaine que ne corroborent autrement ni l'existence de suffragants ni celle du soutien du pouvoir ducal et de grandes abbayes bretonnes, Baudri parvient sans doute à affermir un statut qui ne lui est pas reconnu par les principaux intéressés que sont les Bretons. Mais ce n'est pas tout. Son activité littéraire apparaît aussi comme le moyen d'exercer ce que l'on appelle aujourd'hui « le ministère de la parole ». C'est en effet une des tâches inhérentes à la charge épiscopale que de prêcher et d'enseigner. Baudri le suggère lui-même dans le passage des *Miracula S. Valentini* cité plus haut, quand il déclare qu'il est impie de s'abstenir de célébrer les œuvres du créateur, et il en rend aussi témoignage dans la figure idéalisée d'archevêque exposée en filigrane de la *Vie du bienheureux Hugues*. D'après lui, l'archevêque (anachronique) de Rouen, bien qu'il assumât une tâche qui lui avait été imposée contre son gré, l'accomplissait à merveille, notamment en tant que prédicateur. En « saint et disert orateur », « à des dates fixées », « il appelait son peuple et, dissertant sur l'agrément des Écritures, souvent l'instruisait et l'élevait au désir céleste. Il célébrait les conciles au milieu de ses évêques et y débattait abondamment et brillamment de sainteté morale ³⁴ ». Et d'illustrer son propos en offrant quelques échantillons des sermons de Hugues, par la bouche duquel s'exprime en réalité l'archevêque de Dol. C'est d'autant plus flagrant que cette nouvelle *vita Hugonis* s'avère en bien des points une projection autobiographique. Baudri le suggère dès le prologue en soulignant le parallèle entre sa destinée et celle de son héros : « moi, archevêque des Bretons, je célèbre l'archevêque des Normands, [...] moi, moine, je célèbre le moine. ³⁵ » On pourrait continuer ainsi en montrant par exemple que l'archevêque de Rouen est présenté comme le type du prélat vivant en moine dans le monde, de même que son hagiographe est évoqué par son contemporain Orderic Vital comme observant « l'état de moine dans

33. TURCAN-VERKERK Anne-Marie, *Forme et réforme : le grégorianisme du Moyen Âge latin. Essai d'interprétation historique du phénomène de la prose rimée latine aux XI^e et XII^e siècles*, thèse de doctorat d'histoire des religions, université Paris 4, 1995, spécialement p. 104 sq.

34. VBH, 22.

35. VBH, prologue 3.

l'épiscopat». Mais c'est surtout la parenté lexicale et thématique étroite entre le plus recherché de ses textes hagiographiques, la *Vie du bienheureux Hugues*, et le seul poème exclusivement religieux de Baudri, le carmen 122 (*Confessio poenitentialis*), dans lequel il se livre le plus sincèrement, qui vient renforcer cette idée ³⁶.

Dans la mesure où l'hagiographie est bien une expression de sa tâche pastorale, en bonne logique, en tant que métropolitain de Dol, c'est pour le diocèse de Dol et pour ses suffragants qu'il aurait dû produire «les écrits et les enseignements [par lesquels] il incitait ses auditeurs au culte de Dieu ³⁷». C'est encore Orderic Vital qui parle et, soit dit en passant, on voit qu'à son point de vue également, les écrits de Baudri relèvent de l'expression de sa fonction épiscopale. Or, quoi que la tradition historiographique ait voulu croire et faire accroire, Baudri ne composa aucun texte hagiographique à l'intention explicite les églises bretonnes. Certes, il y a bien cette *Vita S. Sansonis*, ouvertement rattachée à Dol (dont Samson est alors considéré comme le premier archevêque), mais rien ne garantit que c'est pour le siège breton de Dol qu'il l'écrivit. Au contraire, tout porte à croire qu'il composa cette *vita* davantage pour un public normand que breton, et ce parce qu'il concevait l'Église de Dol comme un *archiepiscopatus* bicéphale, autant breton que normand. Sans parler de sa détestation de ces Bretons veules et féroces qu'il vilipende dans ce texte et ailleurs, un certain nombre d'éléments militent en faveur de cette hypothèse. La situation géographique de Dol, à la frontière des duchés breton et normand, la vassalité de nombre de seigneurs de la région au roi anglais Henri I^{er} Beauclerc, le fait que les enclaves de Dol en Bretagne coïncident pour l'essentiel avec le ressort territorial du comte de Lamballe et de Guingamp, lui aussi vassal en Angleterre de Henri I^{er}, favorisaient sans doute localement un tropisme normand, qui était d'autant plus légitime et pertinent que le roi anglais et le duc de Normandie se confondaient depuis 1106 en une seule et même personne. En outre, le titulaire du siège de Dol est un proche de Guillaume de Saint-Florent (dont l'abbaye bénéficia en Angleterre des largesses du Conquérant), il a dédié à la sœur de l'actuel roi et duc son plus beau poème. Ajoutons que s'il ne paraît dans l'entourage de ce roi qu'en une occasion, c'est tout de même dans une position qui indique le courtisan et que les destinataires de ses écrits sont quelques-uns des grands sanctuaires normands dans la direction et la politique desquels Henri I^{er} s'immisce volontiers. Rappelons aussi que son arrivée en Bretagne se solda par un brusque départ en Angleterre suivi d'un séjour dans ces grandes abbayes, qui ont tout de la fuite en un lieu sûr. Si, enfin, on se souvient que c'est dans les enclaves normandes de Dol où il aimait à se retirer qu'il accomplit ses ultimes actes d'archevêque

36. Tous nos remerciements vont à Jean-Yves Tilliette, à qui nous devons cette remarque et qui a relevé les parallèles diffus et textuels entre le C. 122 et la VBH et nous les a communiqués.

37. ORDERIC VITAL, *op. cit.*, p. 190-191.

en célébrant notamment la dédicace d'une église dédiée à saint Samson et qu'il fut inhumé non loin, la Normandie apparaît comme le lieu privilégié de l'exercice de son activité ecclésiastique.

Ce qui permet d'aller plus loin encore, c'est précisément la *Vita S. Sansonis*. Comme pour la *Vita B. Hugonis*, nous avons la chance de disposer de la version originale utilisée par Baudri et la comparaison est fort instructive. Les inflexions ou transformations qu'il fait subir à certaines données, les additions dont il augmente le texte ou les suppressions qu'il y effectue montrent que le statut de Saint-Samson sur la Risle et, plus généralement, la définition du ressort territorial et juridictionnel de l'archevêque de Dol, notamment en Normandie, est au centre de ses préoccupations. La *vita* propose en effet une définition inédite de l'*archiepiscopatus* dolois en établissant pour la première fois que dès l'époque du fondateur il est organisé en deux pôles géographiques : d'un côté Dol, de l'autre, un « second siège métropolitain ³⁸ », sur le même plan que le premier, Saint-Samson sur la Risle. Il fait ainsi croire à l'insertion dans son texte hagiographique d'un privilège d'exemption dûment accordé par le pouvoir royal à une époque reculée et s'attache à souligner l'entière soumission de la région septentrionale de la Bretagne, celle-là même qui est détenue par le comte Étienne, à l'autorité de l'archevêque de Dol. Sous le prétexte de la simple réfection stylistique d'un texte antérieur, Baudri impose en réalité une nouvelle configuration de son diocèse. Tout en l'ancrant dans un passé mythique pour lui conférer une plus grande crédibilité, il nous autorise à distinguer quelques bribes de la réalité politique et territoriale de son *archiepiscopatus*, à cheval entre deux duchés et deux ecclésiologies comme son titulaire.

Toutes les œuvres hagiographiques composées par Baudri délivrent, à un degré ou un autre, de précieux renseignements sur une prélature doloise dont, grâce à elles, on parvient à mieux cerner les orientations et saisir l'originalité. Car, alors qu'il est bien établi que les successeurs de Baudri sur le siège de Dol sont des créatures de l'Anglo-Normand, l'historiographie n'avait pas vu jusqu'à présent que ce passage dans l'orbite du duché voisin devait beaucoup au plus célèbre des archevêques de Dol. Au vu des seuls actes diplomatiques disponibles, il était en effet impossible de supposer que cet ancien abbé de Bourgueil avait assuré, autant par ses écrits que par ses actes, cette transition. En revanche, la lecture de cette partie moins connue de son œuvre littéraire permet de rendre justice à son rôle essentiel dans l'évolution du statut territorial et politique du diocèse de Dol.

Enfin, au-delà des informations qu'elle fournit sur un prélat particulier, sa politique épiscopale et l'histoire des duchés normand et breton, l'œuvre hagiographique de Baudri invite à se poser plus largement la question de

38. VSS, II, 9. 3.

la place de l'hagiographie dans l'exercice d'une activité ecclésiastique. Il y a longtemps que les relations étroites entre hagiographie et politique ont été explorées et l'on sait que la composition ou la réécriture de textes hagiographiques obéit souvent simultanément à une nécessité spirituelle ou liturgique et à des ambitions idéologiques ou pragmatiques. Ainsi a-t-on pu montrer qu'en bien des occurrences l'hagiographie était l'instrument de la promotion d'un nouveau culte destiné à renflouer les caisses d'un monastère, qu'une réécriture hagiographique pouvait servir à répercuter et faire progresser les nouvelles orientations ecclésiologiques, en promouvant un nouveau type de sainteté, que le remaniement littéraire masquait un remaniement topographique, etc.³⁹. Dans la mesure où beaucoup d'auteurs sont abbés et évêques, on a également relevé qu'il s'agissait fréquemment, pour les uns de défendre les intérêts de leur monastère, pour les autres de mettre leur autorité au service d'une église (la leur, en général) ou d'un monastère. Le cas de Baudri se singularise en ce que l'ensemble de sa production hagiographique apparaît, au moins rétrospectivement, comme la réalisation la plus homogène et la plus importante de sa prélature et que ces textes en sont conçus comme autant d'actes majeurs. Ce sont en effet eux qui pallient l'impossibilité d'exercer autrement les devoirs de sa fonction, eux aussi qui lui offrent le seul champ où inscrire son action d'archevêque.

Armelle COULBEAUX-LE HUËROU

Ancienne élève du lycée Chateaubriand, Armelle Coulbeaux-Le Huërou est professeur certifiée de lettres classiques et docteur en histoire. Elle est l'auteur d'une thèse consacrée à l'œuvre hagiographique de Baudri de Bourgueil. Ses recherches actuelles portent notamment sur les sources hagiographiques (édition, traductions) et la mise en œuvre de la réforme grégorienne dans l'Ouest de la France.

39. Sur ces questions, voir par exemple GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (dir.), *La Réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval, Transformations formelles et idéologiques*, Stuttgart, J. Thorbecke, Beihefte der Francia, B. 58, 2003.